



Ministère
de l'Équipement,
des Transports
et du Logement

CHARTRE DE L'INNOVATION ROUTIERE

PROTOCOLE D'ACCORD



Service d'Études
Techniques
des Routes
et Autoroutes

COLNET
COLAS

CERTIFICAT

Je soussigné François PERRET, Directeur du SETRA, certifie que le procédé COLNET pour couche d'accrochage a été expérimenté dans le cadre de la Charte de l'Innovation routière et que le bilan effectué à l'issue de la phase "chantiers de démonstration technique" s'avère probant vis à vis de l'objectif "réaliser une couche d'accrochage qui assure le collage de l'enrobé sur son support mais qui ne colle pas aux pneumatiques des véhicules".

Vis à vis du second volet de l'objectif, il est fortement conseillé de bien humidifier la couche d'accrochage COLNET par temps chaud (température supérieure ou égale à 35°C), sec et venteux, de façon à maintenir son état de surface humide.

L'Ingénieur Général des Ponts et Chaussées
Directeur du SETRA

F.PERRET